



GALERIE CANADIENNE.—L'HON. LOUIS-PHILIPPE PELLETIER

Secrétaire de la Province de Québec



L'HONORABLE M. Louis-Philippe Pelletier est jeune. Il a 34 ans. Déjà sa carrière a été bien remplie. Il est né aux Trois-Pistoles, vieille paroisse du comté de Témiscouata. Ses parents appartenaient à deux anciennes familles de France.

Son père est l'honorable M. Pelletier, conseiller législatif ; sa mère est dame Caroline Casault. Elle est de la famille qui a donné au Canada le révérend M. Louis-Jacques Casault, fondateur de l'Université Laval, et l'honorable juge Napoléon Casault. Les Casault comptent dans leurs rangs un type historique. L'un des leurs, après la guerre du Canada de 1759, continua à faire la bataille aux Anglais pour son propre compte : il sut leur donner du fil à retordre. Curieuse coïncidence, le père de l'honorable secrétaire provincial représente aujourd'hui, au Conseil législatif, la division de Granville. Or, c'est de la jolie ville de Granville, baie du Cancale, que nous sont venus les Casault.

M. Pelletier fit un brillant cours d'études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et entra à l'université Laval. Là, ses talents se montrèrent sous un nouveau jour. Il reçut tour à tour les degrés de bachelier-ès-arts, de licencié en droit avec distinction ; obtint à force de travail le prix Tessier et à la fin de son cours de droit mérita la récompense la plus recherchée par les étudiants, la médaille d'or du marquis de Lorne, gouverneur général du Canada.

On ne pouvait faire mieux, et les débuts de ce jeune promettaient.

Ils tiennent parole. M. Pelletier fit son cours de droit chez le lieutenant-gouverneur actuel, l'honorable M. Angers. Sa vie d'étudiant fut consacrée à l'étude. Quand vinrent les examens requis pour l'admission à l'exercice de la profession, il fit

comme il avait fait à l'Université-Laval, il les passa avec grande distinction. Survint la crise de 1878. L'honorable M. Angers, son ex-patron, prit alors son ancien clerc comme secrétaire particulier.

Peu après, M. Pelletier épousa mademoiselle Adèle Lelièvre, fille de feu M. Siméon Lelièvre, qui fut batonnier du barreau de Québec. Cette femme, aussi courageuse que charmante, a fait preuve dernièrement d'un sang-froid incroyable lors de l'accident du chemin de fer de Lévis, qui nous a enlevé le député de Kamouraska, aux Communes, M. Alexis Dessaint, et tant d'autres citoyens distingués. Prise sous les débris et retirée à temps, elle oublia qu'elle avait failli être victime pour ne plus se rappeler que du zèle de la sœur de charité. Elle donna ses soins aux nombreux blessés, ses compagnons de voyage. Voilà bien la femme dans son rôle, et son genre de courage en vaut bien d'autres.

M. Pelletier a exercé le droit en société avec l'honorable juge Blanchet, puis avec M. Amyot, député aux Communes. Il est aujourd'hui à la tête du bureau Pelletier et Fontaine. Sa clientèle est sûre, excellente et bien servie.

L'étude approfondie de la jurisprudence n'enlevait pas à M. Pelletier le goût des choses de la politique. Jusqu'en 1886, il fut le président du club Cartier. Puis il entra dans le mouvement national, et prit part à toute cette agitation, se prodiguant partout où sa parole était requise sur les hustings, partout où sa plume pouvait rendre service à cette cause, dans un journal.

Le 14 octobre 1886, il se présentait à Témiscouata : il y subissait une défaite. Il se retourna vers les Trois-Rivières, où il était demandé. Une majorité de douze voix se déclara contre lui, aux élections générales du 22 février 1886. En mai 1888, il fut nommé conseiller législatif pour la division Lauzon. Son rôle, dans cette branche de la législature, fut à la hauteur de la mission que lui

avait donnée ses chefs, mais le calme de la chambre haute n'allait pas à cette nature ardente.

Il donna sa démission et se présenta dans Dorchester pour l'Assemblée Législative. Une élection par acclamation l'y attendait. En 1890, les électeurs de ce comté le réalisaient de nouveau — comme conservateur national — par une majorité de 956 voix. Ce fut lors de la session qui suivit cette élection que l'honorable M. Pelletier se sépara de l'honorable M. Mercier, premier ministre. Nous ne reviendrons pas sur les péripéties de cette lutte : ses moindres détails sont encore présents à la pensée des lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ. D'ailleurs, nous ne sommes pas un journal politique : nous renseignons ; voilà tout. Ce que l'on se plaît à appeler — à tort ou à raison — le coup d'Etat eut lieu. M. Pelletier se représente devant l'électorat, avec le titre de ministre. Il venait de prêter le serment d'office comme secrétaire de la province de Québec. Les électeurs de Dorchester le réélirent par près de 1400 voix de majorité.

En chambre, M. Pelletier occupe une haute position. Il manie bien les deux langues, argumente serré, riposte ferme et connaît son droit parlementaire.

Comme orateur, la citation suivante peut donner une idée de ses études, de sa tournure d'esprit et de son éloquence.

Cela se passait lors des dernières fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec. Appelé à parler au nom de l'Assemblée Législative, l'honorable M. Pelletier, dit entre autres grandes et belles choses, ces magnifiques paroles qui marqueront dans l'histoire de l'éloquence canadienne.

“ Les idées de persécution et d'intolérance ont fait leur temps, et aujourd'hui les peuples intelligents marchent vers leurs destinées en respectant toutes les libertés légitimes.

“ Nous sommes de ce nombre, nous, et c'est l'Eglise catholique qui nous enseigne à en être. Un jour, il y a de cela cinq ans, il y avait devant la basilique de Notre-Dame de Québec une foule immense, qui, la joie au cœur, attendait un grand événement. Tout ce peuple, venu des quatre coins de la province, était massé comme une grappe humaine, et, à perte de vue, la foule ondulait,

Comme au souffle du Nord un peuple de roseaux.

“ Sur une haute estrade, entourée de banderoles, de verdure et de magnificence, un homme monta, qui tenait un sceptre d'or dans sa main et qui avait une auréole sur le front. Sa droite se leva, et tout ce peuple comprit qu'il fallait se mettre à genoux pour recevoir d'en haut le *Benedicat vos omnipotens Deus*.

“ C'était la voix du premier cardinal du Canada qu'on avait entendue, et cette pourpre romaine nous disait que le Père des fidèles était content de nous, puisqu'il nous bénissait par l'entremise d'un prince de l'Eglise. Quel gage de grandeur et d'avenir est tombé ce jour-là sur nous, du haut de cette estrade, et comme nous avons bien compris notre mission comme peuple chrétien appelé à vivre au milieu des autres races et des autres croyances.

“ Eminence, les cinq années qui se sont écoulées depuis lors, ont encore ajouté à l'éclat de vos vertus. Et, pour vous conserver plus longtemps à l'amitié de votre peuple, on vous a donné un prince de la théologie pour vous aider et pour marcher à vos côtés durant les années qu'il vous reste à nous consacrer.

“ Je prie Dieu, au nom de la législature de Québec, que vous restiez encore longtemps avec nous et que votre grande voix nous indique encore longtemps aussi le droit chemin qu'il faut parcourir quand on veut être fidèle et bon.

“ Ayez confiance et continuez à ne pas craindre les jours d'épreuve pour l'Eglise du Canada. Quelquefois votre vaisseau tremble et descend, mais la vague qui le pousse dans l'abîme le reportera bientôt vers le ciel.

“ Maintenant, c'est vers vous que je me retourne, mon amiral, vers vos officiers, et à tous je vous souhaite la bienvenue au nom de la Législature. Canoniers de l'*Aréthuse* et marins du *Hussard*, vous êtes tous les bienvenus chez nous. Salut à vous, amiral et officiers de la marine militaire aux trois couleurs. Vous portez sur les mers